

quel moment le gouvernement jugerait opportun et commode de convoquer une conférence officieuse des autorités municipales. J'ai répondu que le président et les autres représentants se rendent parfaitement compte qu'il doit s'agir d'une conférence officieuse; j'ai ajouté que, étant donné la conférence commerciale et économique du Commonwealth, et l'allure à laquelle se poursuit l'exécution du programme législatif du Parlement, il m'a semblé que ce serait impossible qu'une telle conférence ait lieu avant le 6 octobre. Ce sont les seuls renseignements que j'aie pu donner.

Pour ce qui est de la dernière partie de la question, comme il s'agira d'une conférence officieuse en vue de connaître les vues des municipalités, il ne faudra nullement la considérer comme une conférence fédérale-provinciale, et les gouvernements provinciaux en tant que tels n'auront pas de représentants à cette occasion, vu le caractère officieux de la réunion.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je demander aussi au premier ministre si le gouvernement donne suite à ses projets de reconvoquer la conférence officielle entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il n'est guère possible de répondre à cette question. Mais dès que le gouvernement sera en mesure d'en informer la Chambre, il fera aussitôt connaître aux honorables députés la date fixée.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. A cette conférence officieuse, le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de présenter des mémoires ou quelque documentation ayant trait à l'ensemble de ce problème? Je veux dire que pareille documentation serait tout autre chose que des propositions précises, mais je suis sûr qu'elle serait très utile à une telle conférence.

Le très hon. M. Diefenbaker: A mon avis, l'honorable député n'a pas très bien compris la demande faite par l'association des municipalités. La demande qui m'a été faite par les municipalités, en février, et à laquelle j'ai accédé, c'est qu'elles aient l'occasion de présenter leurs idées et leurs vues sur les problèmes en cause, et qu'après avoir ainsi profité de leur avis, le gouvernement jugerait ensuite quelles mesures il conviendrait de prendre.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

LES FINANCES

INTERPELLATION AU SUJET DE L'ACCROISSEMENT DES CHARGES D'INTÉRÊTS SUR L'EMPRUNT DE CONVERSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Garland (Nipissing): Permettez-moi de poser au ministre des Finances une question dont il m'a été impossible de lui donner un préavis satisfaisant. Le ministre peut-il dire à la Chambre ce que représentera pour les contribuables l'accroissement des charges d'intérêts qui découlera probablement de la conversion des obligations de la Victoire.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Cela dépendra absolument du nombre d'obligations de la Victoire en cours qui seront échangées contre les nouvelles obligations et aussi des dates d'échéance qui seront choisies, car il y a quatre dates d'échéance à l'égard de l'emprunt de conversion de 1958. Il m'est impossible de donner à l'honorable député une réponse plus précise que celle-là.

M. Garland: N'aurions-nous pas raison de croire qu'avant de prendre une décision de ce genre le gouvernement a calculé ce qu'il en coûtera probablement aux contribuables canadiens? Certes, une affaire de cette envergure...

L'hon. M. Fleming: Bien sûr, nous pourrions calculer et mon honorable ami également ce que sera l'augmentation dans le cas de l'une ou l'autre des quatre nouvelles échéances, mais nous ne savons pas ce que sera la proportion de la conversion pour chacune des quatre échéances proposées.

M. Garland: Ai-je raison de penser que l'on n'a pas calculé ce qu'il en pourra coûter au peuple canadien?

L'hon. M. Fleming: Mon honorable ami n'a pas raison de penser ainsi, monsieur l'Orateur.

LES ROUTES

NOUVEAU-BRUNSWICK—DEMANDE D'INCLUSION DE CERTAINES ROUTES DANS LE PROGRAMME DE ROUTES D'ACCÈS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales? Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si, en allouant \$11,700,000 au Nouveau-Brunswick pour son programme de